

MASTER PROFESSIONNEL en alternance GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objectifs de la formation

Le Master Gestion des Ressources Humaines (GRH) a pour objectif de former des généralistes de la fonction Ressources Humaines aptes à occuper la fonction de Responsable de Ressources Humaines (RRH) dans des structures - entreprises, établissements, unités, filiales - de petite ou moyenne importance.

Le Master GRH présente de fortes particularités tant au niveau de son contenu, de son recrutement que de son organisation.

- Une alternance entre formation et immersion professionnelle aux niveaux Master 1 et Master 2.
- Une spécialisation « *temps partagé* » qui apparaît au niveau Master 2 permettant aux étudiants de développer des compétences susceptibles de les orienter vers la fonction de RRH à « *temps partagé* ».
- Une possibilité d'effectuer un contrat d'alternance en « *temps partagé* » au niveau Master 2 dans le cadre du partenariat de la formation avec le groupement d'employeurs Vénétiens et le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs de Bretagne (CRGE).
- Un recrutement marqué par la « *mixité* » des publics (Formations initiale et continue) et la diversité des filières d'origine.

Métiers et insertion professionnelle

Généraliste de la fonction de Ressources Humaines, le diplômé du Master est en mesure, à l'issue de la formation, de participer activement, en lien avec la stratégie de l'entreprise, à la conception de la politique des Ressources Humaines. Il en assure, sous l'autorité directe, selon les cas, du PDG ou du DG, l'application, le contrôle et l'évaluation.

Il est responsable de la bonne gestion des personnes. À ce titre, il supervise, conduit et contrôle la gestion administrative du personnel (contrat de travail, temps de travail, dossiers individuels, salaires et charges sociales). Il assure la gestion des effectifs et des compétences, tant sur le plan quantitatif que qualitatif (recrutement, classification du personnel, évaluation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, formation, gestion de la mobilité...). Il participe également à la définition de la politique de rémunération et à son application au service de la performance de l'entreprise. Il supervise aussi l'organisation du travail en lien avec les différents responsables hiérarchiques. Il définit par ailleurs les mesures de nature à assurer la sécurité et à protéger la santé des salariés. Il est enfin au centre de la régulation des relations de travail, avec le souci constant de veiller à la qualité du climat et du dialogue social. À ce titre, il conseille et assiste la direction et les responsables hiérarchiques des différents services dans la gestion des personnes à leur niveau et dans leurs relations avec les différentes instances représentatives du personnel. Il impulse le développement de l'information et de la communication dans l'entreprise.

Le diplômé est en mesure d'exercer sa fonction selon des modalités classiques de RH à « *temps plein* » dans une seule entreprise. Il est également préparé à agir selon les modalités du « *temps partagé* » qui le conduit à exercer sa mission dans au moins deux entreprises. Cette modalité tend à se développer notamment au sein des TPE et des PME. Si ces entreprises sont confrontées à de nombreuses problématiques RH, elles ne peuvent que rarement s'appuyer sur un RRH à « *temps plein* ». Les diplômés qui font le choix du « *temps partagé* » sont ainsi en capacité de diffuser les bonnes pratiques RH au sein de ces entreprises qui structurent les territoires.

Après leur formation, les étudiants s'insèrent rapidement sur le marché du travail. Selon une enquête récente de l'OIP, 100 % des diplômés ayant intégré la formation en 2016 étaient en activité un an après la fin de leurs études.

Organisation de la formation

Ce Master est organisé en deux années, chacune étant en alternance.

- La première année permet aux étudiants de connaître l'entreprise (grande entreprise et PME) son environnement et d'appréhender les principales missions du management et de la GRH.
- La seconde année de Master permet aux étudiants d'aborder de façon plus spécialisée les différentes dimensions de la fonction RH.
- Les étudiants peuvent effectuer leur deux années d'alternance dans la même entreprise ou dans deux entreprises différentes.

▶ Chaque année la formation se déroule sur 12 mois en « *alternance* » avec, sur une année type, le mois de septembre en formation puis au rythme d'une semaine de formation par mois.

▶ **Période en entreprise** (contrat de professionnalisation) d'une durée minimum de 26 semaines.

▶ Les Master 1 et 2 regroupent un public « *mixte* » d'étudiants venant de formation initiale et de formation continue (entre 16 et 25 étudiants par promotion)

▶ Les enseignements sont dispensés par des professionnels (50%), des enseignants et des enseignants chercheurs.

▶ 120 ECTS (European Credits Transfer System)
Les UE (hors pratique d'intégration) sont affectées de 5 crédits européens (ECTS). Les UE « Pratique d'intégration » sont affectées de 15 ECTS.

Contenu de la formation

Master 1 - GRH					
UE 1	Environnement économique et politique de la GRH	- Économie des ressources humaines - Enjeux économiques du travail - Les modèles de GRH	UE 6	Pilotage des organisations	- Management stratégique - Statistiques - Finance et comptabilité - Simulation d'entreprises
UE 2	Environnement psychosociologique de la GRH	- Psychosociologie des organisations - Gestion des relations inter-personnelles - Ergonomie - Communication	UE 7	Conduite de projets	- Introduction à la GPEC et à la formation - Gestion de projet RH - Recrutement - Gestion de la paie
UE 3	Interfaces société, entreprise, individu	- Temps sociaux - Crise et conflits de valeurs - Diversité et GRH	UE 8	Informatique	- Informatique tableur
UE 4	Environnement juridique de la GRH	- Droit de la sécurité sociale - Droit du travail - Prud'hommes	UE 9	Langue étrangère	- Anglais
UE 5	Les transformations RH	- Digital RH - Système d'information - E-Learning (digital RH) - Suivi individualisé - Le conseil en GRH	UE 10	Pratique d'intégration	Diagnostic RH
Master 2 - GRH					
UE 1	Le Temps Partagé	- Dimension organisationnelle et individuelle - Cadre juridique du temps partagé - Gestion du temps et organisation du travail - Suivi individualisé (coaching) - Pratique de la RH à temps partagé en PME (témoignages)	UE 6	Rémunération	- Politique de rémunération - Techniques de rémunération
UE 2	Positionnement des RH dans l'entreprise	- Positionnement de la fonction RH - Structuration et pilotage de la fonction RH - RSE en PME - RH en PME - Structuration e pilotage de la fonction RH en PME	UE 7	Organisation et santé au travail	- Gestion des effectifs et des temps - Santé, sécurité, conditions de travail
UE 3	Environnement juridique de la GRH	- Droit du travail : sources et contentieux - Pratique et actualité du droit de l'entreprise - Droit pénal du travail	UE 8	Régulation des relations de travail	- Gestion des relations sociales - Gestion des relations interpersonnelles - Audit social et analyse du climat social
UE 4	Environnement financier de la GRH	- Gestion comptable et financière - Contrôle de gestion - Contrôle de gestion sociale	UE 9	Expression et communication	- Gestion de projet - Animation d'équipe / serious game - Informatique
UE 5	Développement RH	- Gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences - Qualification et classification/ Approche opérationnelle : évaluation des emplois - Recrutement - Évaluation du personnel - Formation	UE 10	Pratique d'intégration	- Méthodologie - Mémoire professionnel

► Dépôt des candidatures :

À partir de février, via internet sur le portail d'inscription de l'Institut de Management
(www.univ-ubs.fr)

► Plus d'informations :

www-facultedseg.univ-ubs.fr

► Institut de Management

Faculté de Droit, des Sciences
Économiques et de Gestion
Campus de Tohannic
BP 573
56017 Vannes Cedex
Tél. : 02 97 01 26 73
www-facultedseg.univ-ubs.fr

Conditions d'admission

Le Master 1 GRH est ouvert, après présélection sur dossier et sélection sur entretien,

- aux titulaires d'une Licence Généraliste quelle qu'en soit la mention ou la spécialité : Gestion, Économie, Droit, Sciences Humaines et Sociales (Psychologie, Sociologie,...) ;
- aux titulaires d'un diplôme de niveau équivalent reconnu par l'État (École de commerce, ...) français ou étranger ;

Le Master 2 GRH est ouvert, après présélection sur dossier et sélection sur entretien,

- aux titulaires d'un Master 1 quelle qu'en soit la mention ou la spécialité : Droit, Économie, Gestion, Lettres, Sciences Humaines et Sociales (Psychologie, Sociologie,...) ;
 - aux titulaires d'un diplôme de niveau équivalent (École de commerce, École d'ingénieurs,...) français ou étranger ;
- Pour les étudiants ayant validé la première année du Master GRH de Vannes, l'admission en Master 2 se fait sur appréciation du jury d'admission.

Les professionnels de la fonction ressources humaines peuvent obtenir tout ou partie du diplôme par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Contact pour les candidats relevant de la formation continue :

Service de formation continue : formation.continue@univ-ubs.fr

Tél. : 02 97 87 11 30

